



Sortie découverte du patrimoine de proximité

Notre Dame des ANGES – PIGNANS

le vendredi 31 mars 2017

PROGRAMME

Société Hyéroise d'Histoire et d'Archéologie

Chapelle située au cœur du Massif des Maures, sur un site dominant à 780 mètres, de la commune de Pignans. Depuis le début du christianisme, il y eut une chapelle, perchée au milieu des forêts de chênes et de châtaigniers, à laquelle se rattachent de nombreuses légendes.

La chapelle actuelle a été reconstruite en 1844, les murs sont tapissés d'ex-voto, plaques de marbre, de nombreux tableaux naïfs dont certains datent des XVIIème et XVIIIème siècles, bateaux et même un crocodile sont suspendus au plafond de la chapelle. Un petit couvent, habité depuis 2001 par une communauté de franciscains, jouxte la chapelle.

oooooooooooooooooooooooooooo

Sortie de proximité, organisée par la SHHA, comme toutes les sorties de ce type, un covoiturage est organisé et un pique-nique sorti du sac est pris en commun en toute convivialité.

Notre journée :

- 09h45 – Rendez-vous sur le parking du Casino (face à l'Espace 3000) côté poste à essence, pour organiser le covoiturage.
- 11h00 - Arrivée sur le parking de l'aire pique-nique près de la tour/antenne, derrière la chapelle (wc juste à côté). - Pour ceux qui le désirent, départ pour une petite marche apéritive 1h1/4 environ, à travers la forêt de châtaigniers, descente jusqu'à la source, prévoir de bonnes chaussures et bâtons (pour ceux qui ont l'habitude de randonner) terrain un peu glissant s'il a plu, (aller que de la descente, retour à la chapelle que de la montée). - Ceux qui ne désirent pas participer à la marche, grands espaces autour de la chapelle, petites promenades et flâneries possibles.
- 12h30 - Pique-nique - Après le repas, table d'orientation et vue à 360° sur le massif des Maures.
- 14h00 - Découverte de la chapelle et de la petite exposition sous la galerie du cloître (chapelle ouverte en permanence).
- 15h00 - retour à Hyères.

Les inscriptions sont ouvertes, préciser : si vous désirez être covoiturés ou combien de personnes pourriez-vous covoiturer.